

# points – infos

## DE REPÈRES

n° 39, novembre 2019

BULLETIN NUMÉRIQUE ET PÉRIODIQUE DE L'IRHSES

IRHSES, 46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13 – Tel 01 40 63 28 10 – E-mail : irhses@snes.edu – www.irhses.snes.edu

### SOMMAIRE

Le colloque rede ASTE  
à Lisbonne (11 au 13 juillet)

Le tome 2 de l'Histoire de la  
FSU, Dans la cour des grands

Notes de lectures :

Le savant et le syndicat,  
Une droite syndicale dans  
l'enseignement,  
Les foulards de la discorde,

Les journées du Maitron 2019

### EDITO

## Syndicalisme et recherche

L'activité de recherche sur le syndicalisme enseignant connaît toujours de fortes variations. Cet objet, relativement récent puisque les premiers travaux proprement scientifiques datent des années 1980, et dont l'étude oscille entre histoire politique, sciences de l'éducation et, parfois, sociologie, mériterait sans doute d'être mieux fixé, y compris dans son épistémologie.

Les rencontres de Lisbonne, dont le compte rendu constitue l'essentiel de ce numéro de PdR-Infos, ont sans doute constitué une contribution à cette réflexion. L'équipe de l'IRHSES, invitée à y participer, a pu exposer la spécificité de la recherche menée dans des instituts militants et la nature de ses travaux. La perspective de constitution d'un réseau européen, à l'image du réseau ASTE, luso-américain, y a été évoquée.

Sans autosatisfaction malvenue de notre part, nous estimons que l'on pourra constater que notre institut tient toute sa place dans la recherche sur le syndicalisme enseignant, surtout compte tenu de la faiblesse de nos effectifs. À la fois par la collaboration active avec nos partenaires, ce dont témoigne la publication par l'IR-FSU du « tome 2 » de l'Histoire de la FSU ou notre participation aux biographies du corpus enseignant du dictionnaire Maitron, par la diffusion de nos travaux dans le cadre académique (revues, colloques...) ou par l'attention que nous portons aux travaux menés sur les thématiques qui nous concernent.

Reste à faire mieux connaître notre travail dans le SNES et la FSU, et à mieux l'intégrer à la formation syndicale. Vaste programme, moins aisé qu'il n'y paraît, mais auquel nous continuerons de nous appliquer.

Hervé Le Fiblec

### HISTOIRE DE LA FSU



tome 2  
**DANS LA COUR DES GRANDS**  
(1997-2010)

ALAIN DALANÇON, JOSIANE DRAGONI, JEAN-MICHEL DREVON (coord.)

EUGENIO BRESSAN, ANNE FÉRAY, JEAN LAFONTAN,  
GÉRALD LEIDET, SPRINGFIELDS MARIN, RAPHAËL SZAJNFELD  
PRÉFACE DE SOPHIE BÉROUD

IRHSES

Commande à l'IRHSES

12€ + 2 € frais de port

## SÉMINAIRE INTERNATIONAL REDE ÁSTE

*Sindicalismo docente e a construção da profissão na Europa e na América latina*  
Lisbonne, 11-13 juillet 2019

A l'invitation d'**André Robert** (professeur émérite à Lyon2), co-organisateur de ce colloque international avec **Rosa Serradas Duarte**, Hervé Le Fiblec pour l'IRHSES, Alain Dalançon pour l'IR-FSU et Paul Boulland, pour le Maitron, sont intervenus dans ce colloque organisé à l'Université de Lisbonne (Sciences de l'éducation) dont le président **Antonio Teodoro**, syndicaliste lui-même et participant actif à la Révolution des Oeillets fut un hôte dynamique et amical.



Rosa Serradas Duarte présente le colloque



Ce fut l'occasion de fructueux échanges entre chercheurs et syndicalistes français, ou de langue française, et chercheurs et syndicalistes portugais et surtout brésiliens.



**Paul Boulland**, co-directeur du Maitron, présenta le dictionnaire et la richesse du corpus enseignant où abondent les militant.es enseignant.es.

**Hervé Le Fiblec** expliqua les buts de notre institut dans une communication intitulée : "De la conservation des archives à la recherche pour la formation syndical" (voir sa communication).

**Alain Dalançon**, parla des "Chantiers del'IR-FSU où militants et chercheurs se retrouvent et présenta le tome 2 de l'Histoire de la FSU dont il est un des co-auteurs coordinateurs (voir sa communication).

En outre, toujours en langue française, **Ivan Bajomi**, professeur à l'université Eotvös de Hongrie retraça l'histoire du mouvement social et syndical en Hongrie.

**Frédéric Mole**, de l'université de Genève, fit une très intéressante communication sur la Société pédagogique romande et l'institut Jean-Jacques Rousseau.

Enfin **André Robert** et **Yves Verneuil** retracèrent l'histoire du syndicalisme des professeurs de lycée en France au XXe siècle.

La traduction du français en portugais et vice-versa a été faite par notre collègue **Vitor Rosa**, parfaitement bilingue, que nous remercions pour ses compétences et sa gentillesse.

Ce colloque devrait donner matière à publication de la part de nos amis brésiliens.

## De la conservation des archives à la formation syndicale : le travail de l'IRHSES

Par Hervé Le Fiblec, Secrétaire général de l'IRHSES



L'Institut de recherches historiques sur le syndicalisme dans les enseignements de second degré a été fondé en 1985 à l'initiative du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) alors affilié à la FEN.

C'est la réalisation d'un projet ancien d'une structure de conservation des archives, mais élargi à des fonctions de formation syndicale et de recherche, dans un contexte particulier à trois dimensions :

- tout d'abord, l'ouverture du droit à la formation syndicale sur le temps de travail pour les fonctionnaires, sous réserve qu'elle soit organisée avec le label d'un centre de formation agréé par l'État (Brucy, 2011) ;

- ensuite, l'aggravation des tensions internes dans la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) : le SNES, dirigé depuis 1967 par une tendance minoritaire, Unité et Action, veut limiter sa dépendance vis-à-vis de l'appareil fédéral, et donc de ses centres de recherche et de formation (Ferhat, 2014),

- enfin, le syndicat, entre dans une période de relation avec la recherche institutionnelle plus distanciée, ce qui le conduit à vouloir développer des outils de recherche propres (Le Fiblec, 2018).

Association autonome, l'IRHSES est cependant liée au SNES, ce dont témoigne ses statuts, mais aussi le fait que ses moyens de fonctionnement (locaux, décharges de service) sont, pour l'essentiel, ceux que celui-ci lui octroie.

C'est donc un exercice complexe auquel nous allons nous employer : adopter une posture réflexive sur un objet, l'IRHSES, qui est l'outil d'une démarche réflexive d'un syndicat, le SNES, sur lui-même.

En quoi consiste, réellement, le travail de l'IRHSES ? Dans une structure réduite où la frontière entre le fondamental et le conjoncturel est difficilement discernable, l'examen des réponses

multiples, pas forcément contradictoires, qui ont été données au cours du temps à cette question, permet de cerner l'originalité de cet institut dans le champ particulier de la recherche non-académique, dans un pays où l'institutionnalisation de la vie intellectuelle est très forte.

### 1- Un objet plus ou moins mouvant : archives, mémoire et histoire

« Nous voulons explorer les domaines, méconnus et délaissés jusqu'à présent par la recherche, de l'histoire du syndicalisme enseignant. Pas pour le seul plaisir d'explorer le passé. Comme toute démarche historique, la nôtre doit servir à nous aider à appréhender le présent et à nous projeter vers l'avenir<sup>1</sup> ».

C'est ainsi qu'en 1989, Alain Dalançon, président fondateur de l'IRHSES, définissait le but principal de cet institut, donnant du sens à la conservation des archives. Il remarquait en effet que le syndicalisme enseignant était resté un domaine peu prisé par les historiens, essentiellement pris en charge par les enseignants, souvent syndicalistes eux-mêmes<sup>2</sup>. L'IRHSES se proposait donc d'être à la fois un institut de recherches dont la finalité première était d'éclairer les débats et les prises de position syndicales, sans pour autant y participer direc-

<sup>1</sup> *Points de repères*, revue de l'IRHSES, n°1, novembre-décembre 1989

<sup>2</sup> A l'exception d'un ouvrage rédigé par un haut responsable de la FEN (Chéramy, 1974), les premières publications de référence sont contemporaines des premières années de l'IRHSES (Aubert et al., 1985). Beaucoup sont des ouvrages clairement « militants » (Batsch, 1987, Aigueperse et Chéramy, 1990). Une seconde vague de

productions, à partir des années 2000, sera aussi en partie le fait d'auteurs écrivant sur commande d'une organisation syndicale (Brucy, 2003), ou ayant un engagement militant (Dalançon, 2003 et 2008, Le Bars, 2005, Frajerman, 2014).

tement, et un centre d'archives et de ressources à disposition des chercheurs.

La tâche la plus immédiate de l'IRHSES a donc été la constitution d'un fonds d'archives et de documentation. Cette tâche, qui n'est pas achevée, a certes pris beaucoup du temps, notamment du fait des multiples déménagements<sup>3</sup>, mais constitue une des originalités de cet institut.

Il a fallu regrouper des archives disséminées dans les différents « secteurs » du syndicat, dans les sections académiques, certaines chez les militants eux-mêmes, sans parler des archives personnelles, les classer, les numériser pour les plus importantes. Ce fonds, enrichi en permanence de versements nouveaux, représente plus de 5 000 boîtes<sup>4</sup>, classées et inventoriées, auquel s'ajoute des collections souvent complètes des bulletins des syndicats enseignants, d'associations de spécialistes, de parents d'élèves, ainsi que des publications ministérielles.

Dans le même esprit, le recueil et la publication de témoignages de militants a occupé, dans ses premières années, une place importante dans les publications de l'IRHSES. De même, le colloque qu'il organise en 1987 sur les vingt ans de la naissance du syndicat<sup>5</sup> se résume en grande partie à des témoignages et contributions d'acteurs de l'époque<sup>6</sup>.

Si l'importance des témoignages, comme source historique, est une évidence, le risque est de cantonner l'activité de l'institut à l'illustration d'une histoire « officielle », racontée par ses acteurs, sans distance critique ni démarche scientifique. La présence dans l'équipe animant l'IRHSES à ses débuts d'anciens hauts responsables du syndicat<sup>7</sup> a augmenté ce risque.

La question est cependant réglée à la fin des années 1990<sup>8</sup>. Suite à la contestation par Gérard Alaphilippe (ancien secrétaire général, démissionnaire en 1984) des orientations de recherche de l'IRHSES, les instances de l'institut tranchent en faveur des propositions d'Alain Dalançon : poursuivre un travail de recherche historique scientifiquement et rigoureusement fondé, en le distinguant clairement,

dans les publications, des témoignages et contributions des acteurs.

Ce débat est contemporain d'une nouvelle étape dans le travail de l'institut. Son bulletin, *Points de Repères* (PdR), commence à publier des numéros d'abord dits « spéciaux », qui sont en fait des brochures thématiques. La première, en février 1994, est intitulée « Le SNES et la guerre d'Algérie ». Progressivement, ce modèle va s'imposer et conduire, en 2008, à la création d'un second bulletin, *PdR Infos*, plus court, au rythme mensuel et dans lequel vont être publiées les informations d'actualité.

A partir de 2012, cependant, avec le développement d'un site internet qui « suit » l'actualité, la fonction de ce second bulletin change. Il continue de publier des informations sur la vie de l'institut, mais, surtout, avec un rythme de publication moins soutenu, des articles et contributions plus courts que *Points de Repères*. Depuis cette date, neuf numéros de PdR et dix-huit de PdR-Infos sont parus.

Par ailleurs, la publication, en 2003 et 2008, des deux premiers tomes de *l'Histoire du SNES*, rédigés par Alain Dalançon, a concentré l'essentiel de l'activité de recherche pendant cette décennie.

L'examen de l'évolution des orientations de travail de l'institut montre assez clairement que la part de la recherche à proprement parler va croissant : l'activité d'archivage, de recueil de témoignages, de mise à disposition de ressources et documents, sans disparaître, devient secondaire, en même temps qu'il s'affranchit de la tutelle des anciens responsables. La question de ses relations avec le SNES se pose d'ailleurs tout au long de son existence.

## **2- Une structure qui cherche sa place dans le syndicat**

Ce qui apparaît clairement dans l'examen des équipes qui, successivement, vont animer l'IRHSES, c'est la forte présence d'anciens militants, retraités pour la plupart, qui vont investir l'institut. A l'exception d'Alain Dalançon, qui en prend la direction alors qu'il est encore actif, avec des responsabilités dans le SNES<sup>9</sup>, et la conserve après son départ en retraite, la plupart d'entre eux s'y

<sup>3</sup> Installé en 1986 dans un petit local du SNES, rue de Villersexel à Paris, l'IRHSES déménage en 1994 dans des lieux plus vastes, square Villaret de Joyeuse, qu'il doit ensuite partager avec le SNUipp national. En janvier 2005, il rejoint l'avenue d'Ivry où le SNES regroupe l'ensemble de ses locaux nationaux.

<sup>4</sup> Dont 2 000, couvrant les périodes les plus anciennes, versées aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix.

<sup>5</sup> Le SNES est le résultat de la fusion, en 1967, du syndicat national de l'enseignement secondaire (classique et moderne) et du syndicat national de l'enseignement technique, tous deux fondés à la Libération et membres de la FEN.

<sup>6</sup> André Drubay, Louis Astre, Etienne Camy-Peyret, Fernand Matton,

François Blanchard, André Dellinger, Jacques Romian, Michel Velay, Gérard Alaphilippe.

<sup>7</sup> Trois anciens secrétaires généraux (André Drubay, Etienne Camy-Peyret et Gérard Alaphilippe), ainsi que deux membres de l'équipe restreinte de direction de la période 1967-1974 (André Dellinger et Jean Petite, qui ne s'implique cependant qu'assez peu).

<sup>8</sup> Le débat est mené lors des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales, de fin 1998 à 2000. G. Alaphilippe, vote alors en abstention sur le rapport d'activité du bureau.

<sup>9</sup> Il est alors secrétaire de la section académique de Poitiers, membre du Bureau national et directeur des publications du syndicat.

intéressent après leur « retraite » syndicale. Même si les contributeurs les plus productifs, secrétaires généraux (Danièle Pouzache, puis Pierre Petremann<sup>10</sup> à partir de 1996), sont des actifs, ayant ou ayant eu des responsabilités syndicales, l'image, à l'interne, d'une « association des anciens » perdure. C'est une des raisons, mais sans doute pas la seule, qui explique la difficulté constante de l'IRHSES à se doter d'une équipe étoffée, et son incapacité, malgré de nombreuses tentatives, à constituer un réseau de « correspondants académiques » participant effectivement à ses activités, notamment de recherche.

L'institut bénéficie pourtant d'une notoriété paradoxale. L'exclusion du SNES de la FEN, en 1992, prive en effet le syndicat de la possibilité de recourir au centre fédéral de formation syndicale pour organiser ses stages. S'appuyant sur son activité de recherches, et ses statuts initiaux, l'IRHSES demande, et obtient, son agrément comme centre de formation syndicale par le ministère de la Fonction publique. Jusqu'à la création, au printemps 1994, du centre de formation de la nouvelle FSU, l'IRHSES va accorder son label à toutes les formations, non seulement du SNES, mais aussi des autres syndicats quittant la FEN, ou ceux en cours de constitution à partir de ses minorités, et qui rejoignent la FSU. Il a gardé, depuis, cette fonction pour la formation syndicale du SNES, sans pour autant que ses activités soient réellement connues des militants et syndiqués.

En effet, l'utilisation réelle de ses travaux reste assez faible. D'une part, du fait d'un fonctionnement qui laisse une très large autonomie dans l'utilisation des ressources aux secteurs ou aux structures syndicales locales, mais aussi, sans doute, du fait du choix, dans les premières années, de ses objets d'étude.

Pendant longtemps, en effet, l'IRHSES a concentré ses recherches sur l'histoire institutionnelle, ou « politique », du syndicat. Les deux périodes les plus étudiées alors sont celles qui vont de la remise en route du syndicalisme enseignant après 1945 jusqu'à la création de la FEN autonome en 1948<sup>11</sup>, d'une part, et d'autre part celle qui sépare la naissance du « nouveau » SNES en 1967 aux lendemains du mouvement de mai 1968. L'étude de ces périodes, déterminantes pour l'histoire du syndicalisme enseignant en France, et dont la

connaissance peut faire partie de la « culture générale » attendue d'un responsable syndical, rencontre assez peu les centres d'intérêt immédiats des militants. En revanche, les enjeux sous-jacents, fortement identitaires, intéressent particulièrement les directions syndicales, qui vont souvent, compte tenu de l'aspect stratégique des questions, dépêcher un de leurs membres comme formateur. L'IRHSES, cependant, n'a jamais eu pour but de constituer une équipe de formateurs, mais de produire des ressources pour la formation.

Un tournant éditorial est pris à la fin des années 1990. Une première brochure consacrée à l'histoire de la rémunération des heures supplémentaires est publiée en 1999, au moment où le ministère décide unilatéralement de les payer moins. Après une assez longue période où l'activité est accaparée par la réalisation de *l'Histoire du SNES*, la reprise de publications plus fournies, à la fin des années 2000, répond aussi à cette préoccupation. Les thèmes des brochures sont moins centrés sur l'histoire intérieure du syndicat, et plus sur ses orientations en regard des évolutions du débat éducatif. Plusieurs numéros de PdR sont ainsi consacrés à la démocratisation du système éducatif. L'institut essaye par ailleurs de déterminer les thématiques de ses publications en fonction de l'actualité, et donc des besoins des militants.

Cette évolution est plus marquée encore après la mise en place en 2013 d'un stage annuel « Action syndicale et mémoire militante », destiné aux militants actifs, qui propose des lectures croisées, par des chercheurs d'une part, des militants ayant eu des responsabilités dans le domaine donné, d'événements importants de l'histoire du système éducatif ou du syndicalisme. L'IRHSES réalise systématiquement depuis une brochure consacrée au thème central de ce stage et participe activement à son animation.

Ainsi, si l'IRHSES n'a jamais connu de crise interne majeure, ou de tension avec le SNES, qui a toujours respecté son autonomie et sa liberté de recherche, et ne remet pas en cause son existence, il est toujours d'une certaine façon en recherche d'une meilleure intégration de ses productions dans la vie syndicale, à tous les niveaux.

---

<sup>10</sup> Tous les deux ont été secrétaire de S2. D. Pouzache a été attachée de presse et collaboratrice de la secrétaire générale Monique Vuillat, P. Petremann, rédacteur en chef de *l'Université syndicaliste* (revue du SNES).

<sup>11</sup> Interdits pendant le régime de Vichy (1940-45), les syndicats enseignants se reconstituent en 1944-45, principalement au sein de la Confédération générale du travail (CGT). En 1947-48, cette confédération connaît une scission dont une des conséquences est le

passage à l'autonomie de sa fédération de l'éducation nationale (FEN). Dans la même période, la pratique syndicale dans la fonction publique est transformée par l'adoption d'un statut général des fonctionnaires et la mise en place d'instances de co-gestion des carrières dans le cadre du paritarisme.

### 3- L'insertion dans un réseau de recherche non-institutionnel

Cet institut, en revanche, s'est inscrit assez facilement et naturellement dans un réseau de recherche non-institutionnel, ou semi-institutionnel, qui s'est particulièrement développé à partir des années 1980, mais dont les origines sont en partie plus anciennes. Le travail de recherche sur le syndicalisme français s'est en effet toujours développé à la frontière des institutions. Ainsi, l'Institut français d'histoire sociale (non institutionnel) est créé en 1949. En 1966-67, le Centre d'histoire du syndicalisme, devenu depuis Centre d'histoire sociale du monde contemporain, rattaché à l'université Paris I, associe à sa direction des représentants des principales organisations syndicales françaises. Ces équipes de recherche, parmi lesquelles se détache la figure centrale de Jean Maitron, comprennent d'autres chercheurs qui ont ou ont eu un engagement militant fort (Antoine Prost, Jacques Girault, Jean-Louis Robert, par exemple).

Leur démarche anticipe ce qui apparaît par exemple dans le rapport Lenoir-Prot de 1979<sup>12</sup> : les deux auteurs remarquent notamment que sur le secteur, politiquement stratégique, de la prévision économique, la disproportion des moyens entre d'une part un « oligopole administratif » (p.138) et d'autre part les acteurs économiques (patronat et syndicats de salariés), aboutissant à une altération de la qualité du débat démocratique (p.139).

En élargissant le propos à l'ensemble de la recherche, et bien que les universitaires ou les chercheurs du CNRS revendiquent leur indépendance, ces constats légitiment la création et le développement d'organismes de recherche copilotés par les organisations syndicales, comme l'IRES<sup>13</sup> (1982), ou directement issus d'une organisation syndicale, comme l'IHS-CGT<sup>14</sup> (1982), et l'IRHSES.

Cette nébuleuse, à laquelle participe tout un pan de la recherche indépendante, souvent centrée sur l'histoire sociale et ouvrière locale<sup>15</sup>, se retrouve autour de plusieurs pôles aux connections informelles mais fortes, dont le plus visible est sans nul doute le Dictionnaire du Mouvement ouvrier, dit « le Maitron ».

Depuis la mise en route des travaux de la période 5 (1945-1968), les animateurs de l'IRHSES participent à ces travaux biographiques. En 2005,

cet institut est membre fondateur de l'Association pour l'histoire des militants associatifs et syndicaux de l'éducation (HIMASE), qui réunit, dans la même perspective, les différents centres de recherche et équipes de recherche des organisations syndicales de l'enseignement. Aujourd'hui, l'IRHSES joue un rôle pivot dans la poursuite du travail pour le corpus enseignant.

L'IRHSES est aussi membre du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS), fondé en 2001, qui rassemble une cinquantaine d'organismes, institutionnels, indépendants, ou liés à des syndicats ou partis politiques. L'IRHSES a donc essayé de multiplier les connexions, mais en conservant le modèle qu'il a construit au fil du temps, fortement empreint de culture syndicale : la création d'un « comité scientifique », composé uniquement de chercheurs académiques, envisagée au début des années 1990, n'a pas été retenue, au profit de l'intégration dans le conseil d'administration de personnalités issues de la recherche (Jacques Girault, par exemple).

Cependant, à la figure du chercheur militant, qui met sa reconnaissance académique au service d'une recherche comme activité militante, l'IRHSES oppose de facto celle du militant chercheur : son activité militante est un point d'observation de son objet d'étude, sa méthodologie forcément réflexive, et l'objectif de son travail la mise à disposition de ressources pour l'activité syndicale.

#### Conclusion

Le travail de recherche sur le syndicalisme enseignant est un acte politique. Si l'on considère qu'après une longue période d'hésitation, c'est par la forme syndicale que le groupe social des enseignants s'est constitué en profession (Robert, 1995), on voit que les enjeux dépassent la simple mise en lumière d'un acteur parmi d'autres du champ politique.

Ce qui est en jeu, c'est la capacité de ce groupe social à entrer dans la lutte symbolique, et à échapper à la réification (Bourdieu, 1977). À défaut d'imposer à tous la représentation qu'il se fait de lui-même, faculté qui n'est donnée qu'aux groupes dominants, il peut entrer dans la confrontation des représentations et ne pas être contraint d'adopter, fut-ce pour la contester ou la contourner, une représentation qui lui serait imposée.

La réflexivité du syndicalisme n'est donc pas qu'un supplément d'âme pour une profession

<sup>12</sup> René Lenoir et Baudouin Pot, « L'information économique et sociale dans les grands pays industrialisés », *La Documentation française*, 1979.

<sup>13</sup> Institut de recherches économiques et sociales (La FSU et le SNES n'en sont cependant pas partie prenante)

<sup>14</sup> Institut d'histoire sociale de la Confédération générale du travail

<sup>15</sup> On peut citer, parmi beaucoup d'autres, l'association pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois (AMOI), créée par Jean-Pierre Besse, ou l'association itinéraires et histoire ouvrière en Val-de-Marne (IHOVAM), créée par André Jondeau.

d'intellectuels, elle est une part de la lutte de classe, articulée aux autres formes, plus connues et traditionnelles, de la lutte syndicale.

Elle partage avec la recherche académique des fondements méthodologiques qui lui permettent d'entrer dans le champ de la recherche, mais elle s'en distingue par un rejet d'une posture idéaliste qui consiste à postuler que plus on est distant de son objet d'étude, mieux on peut le connaître.

C'est ce point, sans doute, qui caractérise le plus nettement l'originalité du militantisme par la recherche ■

## Hervé Le Fiblec



## Bibliographie

-Aigueperse, Henri et Chéramy, Robert (1990). *Un syndicat pas comme les autres : le SNI*. Romorantin-Lanthenay : Moulinsart-SUDEL.

-Aubert, Véronique et al. (1985). *La Forteresse enseignante : la Fédération de l'éducation nationale*. Paris : Fayard.

-Batsch, Laurent (1987). *La FEN au tournant, de l'autonomie à la recomposition*. Montreuil : La Brèche.

-Bourdieu, Pierre (1977). Une classe objet. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 17-18, novembre 1977. La paysannerie, une classe objet. pp. 2-5.

-Brucy, Guy (2003). *Histoire de la FEN*. Paris : Belin.

-Brucy, Guy (2011). « Le fétichisme de la formation et les enjeux politiques d'un dispositif centralisé. Le cas du Centre fédéral de formation de la FEN (1976-1982) », *Le Mouvement Social*, vol. 235, no. 2, pp. 121-136.

-Chéramy, Robert (1974). *La Fédération de l'éducation nationale : 25 ans d'unité*. Paris : Epi.

-Dalançon, Alain (2003). *Histoire du SNES, t.1, Plus d'un siècle de mûrissement, des années 1840 à 1966-67*. Paris : IRHSES.

-Dalançon, Alain (2008). *Histoire du SNES, t.2, Les années tournant (1967-1973)*. Paris : IRHSES.

-Ferhat, Ismaïl (2014). « Les mutations de la formation au sein des fédérations enseignantes. Entre prospection de militants et promotion d'un « syndicalisme de services » ». In N.Ethuin et K.Yon (dir.), *La Fabrique du sens syndical. La formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*. Bellecombes-en-Bauge : éditions du croquant.

-Frajerman, Laurent (2014). *Les frères ennemis. La fédération de l'éducation nationale et son courant unitaire sous la quatrième république*. Paris : Institut de recherche de la FSU ; Syllepse.

-Le Bars, Loïc (2005). *La Fédération unitaire de l'enseignement (1919-1935)*. Paris : Syllepse.

-Le Fiblec, Hervé (2018). « Le savant et le syndicat : cinquante ans de rapport critique du SNES avec la recherche en éducation ». *Revue française de pédagogie*, n°202.

-Lenoir, René et Prot, Baudoin (1979). *L'information économique et sociale dans les grands pays industrialisés*, La documentation française.

-Robert, André D. (1995). *Le Syndicalisme des enseignants*. Paris : CNDP ; la Documentation française.

# L'Institut de recherches de la FSU

par Alain Dalançon

Quelques informations factuelles d'abord, avant de vous exposer brièvement les objectifs de notre institut de recherches puis de présenter notre dernière production : un livre d'histoire sur la FSU.



## 1. Historique et organisation

La FSU (Fédération syndicale unitaire) est issue de la scission de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) en 1993, à la suite de l'exclusion de deux de ses syndicats, le SNES (Syndicat national des enseignants de second degré) et le SNEP (Syndicat national de l'éducation physique et sportive).

Immédiatement, la FSU s'est imposée, lors des élections professionnelles de décembre 1993, comme la première fédération au ministère de l'Éducation nationale puis dans la Fonction publique d'État en 1996.

Dès 1994, année de son congrès fondateur, la jeune FSU s'est dotée d'un Institut de recherches et de formation.

Elle ne pouvait être partie prenante de l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales) fondé en 1982 avec le soutien du gouvernement d'union de la gauche et géré par les 5 confédérations représentatives et la FEN

Paradoxalement, le premier président de l'IRES, de 1982 à 1986, Louis Astre, un militant de la majorité UID (Unité, Indépendance et Démocratie) de la FEN, depuis 1948, s'est non seulement opposé à la scission mais a participé à la construction de la nouvelle fédération. Il fut donc le militant idéal pour porter sur les fonts baptismaux l'Institut de la FSU, qu'il présida de 1994 à 1999, sous le mandat du premier secrétaire général, Michel Deschamps.

L'IR-FSU est une association loi 1901, autonome par rapport à la fédération. Même s'il est dirigé par un bureau (dont un président, un secrétaire général et un trésorier) élu par l'AG, constituée pour l'essentiel des membres du CDFN, le parlement de la fédération. Mais il détermine en toute indépendance son activité et il dispose de sa propre trésorerie.

Notons que jusqu'en 2016, les présidents furent tous des militants chevronnés ayant pris leur retraite. Mais un changement a été opéré en 2016 : la présidence a été confiée à une jeune professeure agrégée de philosophie, Evelyne Rognon, qui n'avait jamais eu de responsabilité syndicale nationale ; et, depuis quelques semaines, elle a passé le témoin à un inspecteur de l'Éducation nationale, Paul Devin, secrétaire général du Syndicat des inspecteurs de la FSU.

La politique de l'IR-FSU est mise en œuvre par une Équipe désignée par le bureau, constituée par des membres des différents chantiers.

L'IR-FSU a pour ambition de participer à la production et à la diffusion des savoirs utiles à la réflexion et à l'activité syndicales. Il se propose de développer et de diffuser des outils pour la compréhension de notre temps, notamment dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la culture, plus largement des services publics et de l'actualité politique, économique et sociale.

À cet effet, il organise ses activités de recherche dans des chantiers réunissant des chercheurs et des syndicalistes. Le titre de sa revue trimestrielle, *Regards Croisés*, succédant à partir de 2010, à *Nouveaux Regards*, correspond bien à l'orientation de son travail : croiser des regards d'horizons divers.

Les travaux des chantiers donnent aussi matière à publication de livres (une cinquantaine depuis la fin du siècle dernier)

Pour mener à bien cette entreprise, l'IR-FSU s'est doté d'un Conseil scientifique constitué par des personnalités souvent extérieures. La première présidente a été Madeleine Reberieux, une célèbre historienne du mouvement ouvrier, très engagée dans tous les combats pour l'émancipation. Le président actuel est Michel Blay, directeur de recherches au CNRS, philosophe et historien des sciences.

Le Conseil scientifique a pour objectif principal d'aider l'Institut à affronter les contradictions inhérentes à sa nature d'institut de recherches syndical. Il s'agit pour nous d'éviter l'entre soi, afin de regarder ailleurs, et autrement, dans l'esprit de pluralisme et de transparence qui fonde la FSU. Il nous faut trouver l'équilibre entre l'urgence du mouvement social et le temps long de la recherche. Passer de l'intelligibilité de questions, à leur appro-



priation et à leur vulgarisation, c'est-à-dire à leur utilité pour le combat syndical, notamment en organisant des colloques, des stages, des publications sur ces sujets.

## 2. Objectifs et particularités

Les combats se mènent toujours sur le terrain de l'action, mais les victoires se décident plus que jamais dans le champ des idées. Jamais autant qu'aujourd'hui, il n'a été nécessaire d'investir le terrain intellectuel, théorique, technique, de mobiliser et de croiser des savoirs les plus différents, pour que l'action puisse se penser, en même temps qu'elle s'accomplit. Cet institut est devenu ainsi, de fait, un lieu qui importe pour l'action de la FSU et de ses syndicats.

Le travail de l'institut doit permettre de mieux maîtriser la complexité du réel et de fournir les instruments de réflexion les plus pertinents pour l'action. Il a aussi, comme fonction et comme effet, de peser directement dans le rapport de forces, à une époque où les réformes conservatrices s'appuient sur une expertise officielle, volumineuse, omniprésente, souvent surmédiatisée.

L'institut, de ce point de vue, fonctionne comme un dispositif de contrebatterie scientifique dirigé contre la pensée d'Etat dominante néolibérale qui justifient les « réformes » organisant en fait des régressions de la démocratie sociale. Face aux « évidences » mystificatrices, l'action syndicale réclame la réflexion sur les pratiques, la mobilisation de données qui remontent du terrain, des analyses critiques qui déconstruisent les catégories et les arguments adverses, des enquêtes qui font voir le « dessous des cartes » et « l'envers du décor », des mises en perspective historique, des contextualisations sociologiques et économiques.

Cette mise en rapport de l'action et de la recherche suppose que les deux termes ne soient pas complètement étrangers l'un à l'autre pour entrer en communication réelle. L'institut tout entier, par sa vocation même, est une interface, ce qui implique qu'il est aussi une entité hybride entre syndicalisme et recherche. Ceci ne veut pas dire qu'il est doublement étranger au monde savant et au monde syndical, mais qu'il a une double appartenance, une double identité, qui se traduit par une double contrainte : la pertinence syndicale et la pertinence scientifique.

D'un côté, ses recherches doivent être pertinentes pour l'action, en l'inscrivant dans le temps long et dans un cadre large. La Fédération doit pouvoir trouver dans les productions de l'institut ce qui permet à ses dirigeants, à ses cadres et à ses membres, de mieux comprendre l'évolution, le contexte, les horizons de l'action.

D'un autre côté, la recherche doit viser la pertinence des connaissances qu'elle produit, en respectant une méthodologie rigoureuse, en obéissant à des critères d'objectivité, en s'exposant aux jugements de la communauté savante par la publication et la participation aux controverses dans le milieu savant, en contribuant autant que possible aux transformations des paradigmes dominants. Que serait un lieu de recherches si sa production échappait aux contraintes posées par l'appartenance au monde de la recherche ? Mais pour qu'il y ait cet échange réel avec ce monde, cela suppose une activité de production autonome, la publication d'articles dans des revues savantes, d'ouvrages personnels ou collectifs, la soumission aux jugements des pairs.

Disons-le nettement, la recherche en milieu syndical n'est pas une « sous-recherche », une « recherche du pauvre », une « recherche qui n'en est pas vraiment une ». Elle est et doit être une recherche pleine et entière. Elle suppose donc, comme pour toute recherche, effort constant pour la pertinence des questions, des hypothèses, des méthodes et des analyses qu'elle avance dans le champ des savoirs. Cela veut dire que l'institut est dans le monde de la recherche, qu'il lui appartient, comme il appartient à un autre univers en même temps, celui du syndicalisme.



### 3- Une recherche historique dans le temps présent

Pour illustrer notre activité, je voudrais vous dire quelques mots au sujet d'un livre que nous venons de boucler (dont je suis un des auteurs) et qui paraîtra à la rentrée prochaine. C'est un livre sur l'histoire de la FSU de 1997 à 2010. Un 1<sup>er</sup> tome est paru, consacré à la percée flamboyante de notre fédération de 1993 à 1996. Celui-ci aborde une période plus difficile où le syndicalisme en France a perdu la centralité dont il disposait dans le système social régulé français.

Cet ouvrage de 270 pages est un livre d'histoire sur un temps passé récent, dont beaucoup de lecteurs et lectrices ont été des témoins et des acteur-ices, mais qui, aussitôt passé, est pour partie oublié ou déformé, dans une « temporalité active et sédimentée ».

Nous avons voulu cette approche honnête, équilibrée, mais sans concessions. Elle est imparfaite et sûrement critiquable, comme toute entreprise historique. Notre souhait est que ce retour sur notre propre histoire éclaire la réflexion et alimente le débat.

Nous essayons, à partir d'une appréhension des faits fondée sur l'analyse des archives, le recueil de témoignages des acteurs et actrices, la consultation d'une abondante bibliographie en sciences sociales, de prendre un peu de recul, pour comprendre les questions auxquelles l'utopie d'un nouveau syndicalisme en construction a été confrontée au début de ce siècle.

Il débute par l'analyse à grands traits du contexte général dans lequel le syndicalisme doit intervenir : mondialisation, capitalisme financier, dénationalisant des fonctions des États, mais aussi prises de conscience à travers l'altermondialisme ou le combat écologique. Dans cet environnement, la jeune FSU est-elle en mesure de déployer ce syndicalisme de transformation sociale qu'elle cherche à définir ? Comment concilie-t-elle l'immédiateté de la réponse syndicale aux attaques contre les services publics et leurs personnels et la perspective d'un autre monde possible ?

Pour ce faire, réussit-elle à synthétiser les approches de ses composantes en faisant fonctionner un fédéralisme démocratique, actif et innovant ? Avec quels partenaires et sur quels sujets s'investit-elle dans des groupes de réflexion et des actions ?

Pour quels résultats ? Faut-il ne retenir que la préservation d'acquis dans des actions de résistance ? Peut-on aussi identifier des potentialités ouvrant de nouveaux horizons ?

Quel bilan global faire en 2010 sur sa capacité représentative et au-delà sur la capacité du

mouvement syndical à traduire les attentes des salarié-es et des citoyen-nes, et jouer un rôle déterminant dans le mouvement social, entendu comme mouvement revendicatif pour le changement social ?

En conclusion, nous répondons par un bilan contrasté. La FSU s'est imposée dans le paysage politico-syndical français. Durablement.

Mais elle n'est pas parvenue à impulser, malgré ses efforts, l'unification du syndicalisme en France, même pas celui se reconnaissant dans la double besogne pour la transformation sociale. L'astéroïde nouveau qu'elle représente dans la galaxie syndicale n'a rejoint aucune autre planète et reste autonome, sans pouvoir prétendre au statut de confédération. Elle n'est pas entrée vraiment dans « la cour des grands ». Sans doute à cause de son tropisme enseignant et de son faible poids comparé à celui des autres confédérations, qui l'ont toisé un peu de haut, malgré leurs propres pertes d'influence.

Les résultats des multiples actions auxquelles elle a participé, souvent de façon motrice, n'ont pas été à la hauteur des mobilisations et des espoirs.

Quelles sont les causes de cette relative impuissance ? Il y a bien sûr la puissance de l'adversaire, le capitalisme mondialisé de la globalisation financière, appuyé sur l'idéologie dominante, instrumentalisant les fonctions des États, en les dénationalisant et en imposant le détricotage de l'État social.

La crise du politique dès ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, de la démocratie représentative, du brouillage des repères classiques gauche-droite, en est aussi une des conséquences et rejaillit sur les responsabilités du syndicalisme. La division de la gauche et son épuisement idéologique ont rendu les syndicats en quelque sorte orphelins d'utopies émancipatrices. Ils sont donc contraints d'essayer d'en réinventer à partir de leur expérience et de leur histoire, en particulier à travers l'espérance de la « transformation sociale » construite à partir de la satisfaction des besoins sociaux. Ce qui ne s'invente pas si facilement. D'autant que le mouvement social en France a été relativement impuissant, malgré des mobilisations impressionnantes – les plus importantes manifestations depuis 1968, parfois plus – mais qui n'ont pas réussi à faire céder suffisamment le pouvoir exécutif de l'État, qui s'est durci. La perte de la centralité syndicale dans le système régulé s'est aggravée.

Ces facteurs ne doivent pas laisser de côté les contradictions internes de la FSU, causes de certaines de ses faiblesses.

Un tel inventaire peut sembler annonciateur des graves difficultés auxquelles est confronté le syndicalisme aujourd'hui, qui interpellent sur son avenir et celui de notre fédération. Mais gardons-nous

d'une approche trop téléologique de l'histoire. N'examinons pas ce passé, encore tout chaud, à la seule lumière du présent. Cette histoire inachevée, en train de se faire, recèle toujours des potentialités, dont nul ne peut prédire si elles seront exploitées ou non demain.

Cette démarche nous invite donc à mettre en lumière la richesse des possibles de cette période. Oserons-nous dire qu'elle fut, par bien des côtés, surtout porteuse d'espoirs !

Au cours de cette période, sont apparues en France et dans le monde, des formes et thématiques de luttes, remettant en cause tous les fondements du néolibéralisme, portées par des convergences entre organisations traditionnelles et regroupements nouveaux. Qu'on songe aux droits des femmes, aux immigrés, à l'altermondialisme, à l'écologie.

Réouvrir le futur avec un projet d'émancipation : telle est donc bien la tâche prométhéenne du XXI<sup>e</sup> siècle. Le syndicalisme y a sa partition à jouer, grâce à son accumulation d'expériences et à sa vocation de rassembler tous les salarié·es, citoyen·nes au travail, et tou·tes les exploité·es. Mieux que d'autres peut-être, il peut s'appuyer sur la synergie entre démocratie syndicale et salariale, entre corporatif et social pour un projet de société démocratique et solidaire.

**Sophie Bérout** (Politologue, Université Lyon 2) écrit dans sa préface : « *Produire une histoire du temps présent est toujours un exercice difficile, a fortiori quand on a été impliqué comme militant et responsable syndical dans les événements analysés. Il s'agit d'une démarche réflexive particulièrement utile pour guider l'action, pour inscrire des décisions dans une trame de significations plus dense que ne le permet l'appréhension de l'actualité immédiate* ».

**Jean-Marie Pernot** (Politologue, IRES) qui a bien voulu nous relire et nous conseiller a écrit : « *J'ai lu avec intérêt ce travail qui me paraît tout à fait utile à qui s'intéresse au syndicalisme... Sur l'ensemble, j'ai trouvé fort intéressant et courageux (c'est-à-dire rare dans le mouvement syndical) ces tentatives de regards critiques - au bon sens du terme - sur la vie et l'activité de la FSU. (...) Je trouve ce travail très important et je rêve que d'autres soient capables d'un tel retour réflexif sur leur propre activité ?* »

Depuis vingt ans à peine, la Fédération syndicale unitaire (FSU), qui occupe une place singulière dans le champ syndical, tente de déployer un syndicalisme de transformation sociale, sur fond de détricotage de l'État social, de conversion de la gauche de gouvernement à la doxa néolibérale, et de crise des partis politiques.

Alors que le mouvement social reprend de la force sous des formes renouvelées, sur des thèmes nouveaux, mêlant ONG, associations, syndicats, non seulement au niveau national mais aussi mondial, en partant d'un capital ancien de principes, d'idées et d'actions qui constituent le socle de son histoire et de son identité, la FSU s'inscrit dans la recherche tâtonnante d'alternatives aux politiques néolibérales.

Un collectif composé de militant·es, divers·es, propose ici une analyse de cette « histoire du temps présent ». Après un examen du contexte général dans lequel le syndicalisme doit intervenir, le livre examine la FSU en action, son corpus, sa politique revendicative, ses structures, en tentant constamment de faire la part des succès et des échecs.

IR

DANS LA COUR DES GRANDS (1997-2010)

2

HISTOIRE DE LA FSU

SYLLEPSE

## HISTOIRE DE LA FSU



tome 2

### DANS LA COUR DES GRANDS (1997-2010)

ALAIN DALANÇON, JOSIANE DRAGONI, JEAN-MICHEL DREVON (COORD.)

EUGENIO BRESSAN, ANNE FÉRAY, JEAN LAFONTAN,  
GÉRARD LEIDET, SPRINGFIELDS MARIN, RAPHAËL SZAJNFELD

PRÉFACE DE SOPHIE BÉROUD

www.syllepse.net  
collection «Nouveaux Regards»

IR SYLLEPSE

À COMMANDER À L'IRHSES : 12€ + 2€ de frais de port

### NOTEZ LE !

À partir des problématiques évoquées dans le tome 2 de l'histoire de la FSU

la FSU et l'IR-FSU organiseront un **COLLOQUE** le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020 :

*Regards croisés sur Syndicalisme et Mouvement social du XXI<sup>e</sup> siècle.*

Avec comme invité.es syndicalistes et chercheur.es : Christophe Aguiton (sociologue, Solidaires et ATTAC), Danielle Tartakowsky (professeure émérite d'histoire contemporaine), Jean-Marie Pernot (politologue, IRES), Bernard Thibault (SG CGT 1999-2013, administrateur du BIT), Gérard Aschieri (SG de la FSU 2001-2010, membre du CESE), Annick Coupé (porte-parole de Solidaires 2001-2014, SG d'ATTAC), Maryse Dumas (ex secrétaire confédérale CGT, IHS-CGT), Sophie Bérout (professeure de Science politique, Lyon 2), Michel Blay (président du Conseil scientifique de l'IR-FSU), André Robert (professeur émérite Science de l'éducation), Verveine Angeli (SN Solidaires), Jean-Marc Canon (SG de la CGT FP), Bernadette Groison (SG de la FSU 2010-2019).

Lors de deux tables rondes, les participant.es s'interrogeront sur :

- Pourquoi les potentialités ouvertes par le mouvement social de 1995 et les actions du mouvement syndical et social de 1997 à 2010 ne se sont pas traduites par des résultats à la hauteur de ces mobilisations parfois exceptionnelles. Comment expliquer que, malgré les nombreuses tentatives de rapprochement pour dépasser la division syndicale, aucun processus d'unification n'ait pu être enclenché ?

- La capacité représentative du syndicalisme en question aujourd'hui ? Le syndicalisme est confronté à de nouvelles questions ou d'anciennes renouvelées : crise écologique et sociale, égalité et genre, nouvelles formes et conditions du travail, immigration, laïcité... la démocratie « horizontale » s'oppose-t-elle à la démocratie « verticale » (l'organisation) ?

### « Le Savant et le syndicat : cinquante ans de rapport critique du SNES avec la recherche en éducation »

A l'occasion de son deux-centième numéro, la *Revue Française de Pédagogie* a décidé de proposer une sorte de bilan autour de la thématique « Recherche, politique et pratiques en éducation ». Parmi les textes publiés dans les trois numéros qui y ont été consacrés, on trouve celui d'Hervé Le Fiblec, intitulé « Le Savant et le syndicat : cinquante ans de rapport critique du SNES avec la recherche en éducation » (n°202 – janvier – février – mars 2018).

Voici la présentation qu'en font Sylvain Doussot et Pierre-Yves Rochex, coordonnateurs du dossier :

« Hervé Le Fiblec réfléchit sur les rapports entre le savant et le syndicat en examinant « cinquante ans de rapport critique du SNES – principal syndicat des enseignants du secondaire – avec la recherche en éducation ». Il montre que les usages que fait le syndicat de la recherche s'inscrivent dans un double refus tant de l'immobilisme que du pédagogisme, et le double souci de répondre aux usages – voire à l'instrumentalisation – qu'en font les décideurs ministériels et d'agir pour la démocratisation de l'école en pesant en faveur d'une évolution des pratiques pédagogiques et professionnelles des enseignants qui aille en ce sens. Les variations de contextes au regard de ces deux objectifs, mais aussi les évolutions du paysage syndical rendent compte pour une part des inflexions que connaissent, au cours de la période, le rapport du syndicat à la recherche en éducation, voire à certaines de ses figures emblématiques, et la place de la réflexion sur les pratiques et contenus d'enseignement dans ses activités, ses structures et ses publications. La période la plus récente se caractérise ainsi par une « forme de déprofessionnalisation partielle du syndicalisme enseignant », au sens d'une prise en compte du travail enseignant qui cherche à l'inscrire mieux dans les évolutions de l'ensemble du salariat, et d'un rapprochement des préoccupations principales du SNES avec celles des autres syndicats de salariés, évolution qui n'est pas sans lien avec l'élargissement de la FSU – fédération à laquelle appartient le SNES – à l'ensemble de la fonction publique, au-delà des seules sphères de l'enseignement ou même de la fonction publique d'Etat. »

## Une « droite » syndicale dans l'enseignement

### *A propos de deux articles d'Yves Verneuil*

Constante depuis les origines du syndicalisme du secondaire, la présence d'organisations liées, au moins idéologiquement, à la droite politique n'a quasiment pas été étudiée jusqu'à aujourd'hui. Son caractère minoritaire après 1945, tout comme la facilité avec laquelle on peut la classer dans le camp « conservateur », sans toujours réellement le définir, ainsi que l'intérêt porté par les chercheurs aux formes associatives de ce courant<sup>16</sup> expliquent en partie ce vide.

Pourtant, comme nous avons essayé de le montrer dans une précédente publication<sup>17</sup>, rien ne serait plus dangereux pour le syndicalisme progressiste que de considérer ces organisations avec simplisme, et dédain.

On ne peut donc que saluer la recherche menée récemment par Yves Verneuil, consacrée au SNALC et à la CNGA dans l'après 1968, et la publication cette année de deux articles, au contenu assez proche<sup>18</sup>. Sans en rendre compte en détail, on remarquera qu'ils illustrent que rhétorique de la « réforme » et progressisme ne sont pas synonymes, et que cela n'est pas nouveau. Le « changement » pour le changement peut être le meilleur moyen de conserver les fondements ségrégatifs du système scolaire. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il faille confondre un immobilisme caché sous le masque de la « résistance » avec du progressisme.

Si la conclusion de l'article de la revue lisboète apporte d'intéressantes analyses sur la postérité syndicale de la réaction à mai 1968, ces travaux laissent sans vraie réponse la question du lien entre droite syndicale et droite politique, ce qui ouvre la voie à des recherches à mener.

Ainsi, sans souscrire explicitement au mythe d'une adhésion spontanée à la CNGA des opposants aux « fauteurs de troubles » de mai<sup>19</sup>, Yves Verneuil n'apporte guère d'éléments nouveaux sur ses appuis politiques éventuels.

C'est peut-être faute d'une contextualisation plus large : la concomitance de la création de la CNGA et de l'UNI, mieux connus dans ses mécanismes, tout comme le parallèle des schémas (concurrencer une FNEF qui a été incapable de « tenir » les étudiants

en mai, tout comme le SNALC n'a pu s'opposer dans les lycées à la montée de la contestation), ne sont peut-être pas que des coïncidences.

De même, la prise en compte de l'appropriation de la rhétorique réformatrice d'une part par l'appareil technocratique de l'Education nationale, et donc sa hiérarchie, soutenue par le SNALC, et d'autre part par la droite giscardienne<sup>20</sup>, ferait apparaître les passerelles idéologiques entre ces différents secteurs.

Quant au constat de l'effondrement du « réformisme de droite » syndical, il serait aussi éclairé par l'analyse de l'émergence d'un « consensus éducatif » qui repose en grande partie sur l'invention de la loi Haby, c'est-à-dire la création d'un mythe éducatif par une lecture « consensuelle » d'une réforme qui fut pourtant en son temps combattue par tous les tenants de la démocratisation, syndicats, associations, partis politiques de gauche. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain *Points de Repères*.

Hervé Le Fiblec



<sup>16</sup> On peut citer les travaux d'Yves Verneuil sur la Société des agrégés, ou ceux de Clémence Cardon-Quint sur la Franco-ancienne.

<sup>17</sup> « Les paradoxes du SNALC », *Points de Repères-Infos*, n°37, octobre 2018.

<sup>18</sup> « Des Gardiens de l'ordre établi dans l'enseignement secondaire ? Le SNALC, la CNGA et la société des agrégés face aux conséquences de Mai 1968 », *Histoire@Politique*, n°37, janvier-avril 2019 ;

« Conservatisme social et réformiste pédagogique ? Un syndicat d'enseignants français après Mai 1968 : la CNGA », *Revista Lusofona de Educação*, 43, 197-211, avril 2019.

<sup>19</sup> La CNGA revendique 6 000 membres en 1969.

<sup>20</sup> Voir l'ouvrage du frère du futur président, Olivier Giscard d'Estaing, *Education et civilisation*, Fayard, 1971

**Ismail Ferhat (coord.), *Les foulards de la discorde – Retours sur l'affaire de Creil 1989***, Editions de l'Aube et Fondation Jean Jaurès, 2019.

« L'affaire » des foulards de Creil, à l'automne 1989, a constitué un moment marquant dans l'histoire de la laïcité en France, parce que fortement clivant et brouillant les repères habituels. Elle a suscité bien des commentaires et débats passionnés. Trente ans après, ce petit ouvrage collectif, coordonné par Ismail Ferhat, suivant une démarche historienne, est donc bienvenu.

Les contributeurs évitent d'argumenter en faveur du port du foulard ou pas, de théoriser sur l'attitude à adopter (la loi de 2004 « réglant » d'une certaine façon la question), mais essaient d'analyser en quoi cet épisode peut être vu, moins comme un « accident » que comme un « tournant de l'histoire de France ». L'objectif affiché de l'ouvrage est de procéder à « une véritable coupe géologique de la société française face à l'affaire de Creil ». Le projet est intéressant, mais ambitieux.

La partie la plus stimulante, et nouvelle, est sans doute constituée par les trois contributions de Xavier Boniface, Olivier Rota et Sébastien Vida, analysant respectivement les implications des mondes catholique, juif et musulman. On se rend compte de la grande diversité des réactions dans les trois communautés, au diapason de l'ensemble de la société française, mais qui réagissent aussi en fonction de leur problématique propre dans cette société. On pourra regretter, qu'à l'exception d'une ou deux allusions, le monde protestant, dont on connaît le rôle déterminant que ses élites ont joué dans la construction de la laïcité française, ne soit pas étudié.

Ismail Ferhat, grâce à l'exploitation d'archives issues des hautes sphères du pouvoir, montre la complexité des relations, au sommet de l'État : le Président de la République (François Mitterrand), le Premier ministre (Michel Rocard) et le ministre de l'Éducation nationale (Lionel Jospin) jouent, dans une « concurrence des silences », des partitions différentes, en fonction de sensibilités et d'intérêts en partie divergents.

Julien Cahon explore les usages de l'affaire dans les débats internes d'un Parti socialiste qui entame sa gestion difficile de la fin du mitterrandisme, voit le déclin de ses grands courants historiques et se

demande s'il ne faut pas faire un « Bad Godesberg sur la laïcité ».

On reste sur sa faim dans le chapitre d'Alan Flicoteau intitulé « Le Parti communiste français et les limites de la laïcité ouverte ». Essentiellement à partir d'une lecture lexicographique<sup>21</sup> et statistique de la presse communiste, il constate un revirement du parti après que les familles des collégiennes ont rompu le compromis négocié localement, passant de la défense d'une laïcité tolérante à la dénonciation de l'intégrisme musulman et donc de « tous ceux suspects de laïcité ouverte à son égard. » Le sous-titre coiffant la suite de l'analyse, « Pour une fois, le PCF bon côté de l'histoire ? », paraît plus relever d'une lecture idéologique que d'une démarche historique. Et l'on ne sait rien des débats, pourtant évoqués, au sein du monde communiste, du parti lui-même, sur la question.

Bruno Poucet, étudie enfin les fractures « de sommet » dans les organisations laïques : le Grand Orient, la Ligue (de l'enseignement) et surtout le CNAL et ses composantes, FCPE et syndicats de la FEN dont le SNI-PEGC et le SNES. S'il évoque des divergences, il ne prend pas suffisamment en compte la nature des enjeux internes à la FEN, à la fois entre les tendances, les syndicats, et entre le SNI-PEGC et Yannick Simbron secrétaire général de la fédération. Il ne pointe pas non plus les désaccords au sein de l'École émancipée, dont témoignent les positions antagonistes prises par la section départementale FEN de l'Oise (à majorité EE) et celle des militants de cette tendance proches ou membres de la Ligue communiste révolutionnaire. Les débats internes et positions du SNES sont aussi fort peu étudiés. L'auteur n'a peut-être pas voulu empiéter les travaux en cours d'Ismail Ferhat sur la question, qui devraient donner lieu à une publication prochaine<sup>22</sup>.

Si écrire un ouvrage d'histoire destiné à un public large, avec des contributions brèves, est louable, on peut cependant s'interroger sur le « temps contraint » dans lequel ce livre a été réalisé, alors que le sujet nécessite de bénéficier du temps long de la recherche.

On aurait aimé un peu plus d'analyses sur les fractures dans le mouvement féministe. Savoir ce qu'en on dit la LDH et le MRAP.

Et si l'on trouve dans le chapitre introductif beaucoup d'éléments de contextualisation indispensables à la compréhension de l'événement, l'analyse des enjeux internes au collège de Creil manque de corps. Les « nouveautés pédagogiques » qui

<sup>21</sup> Préférant d'ailleurs, les analyses très ouvertement subjectives de Paul Siblot, qui voit dans les variantes de vocabulaire autour du foulard l'expression d'une « sourde angoisse et d'obsessions incontrôlées » que celles, indéniablement plus rigoureuses, de Geneviève Petiot («

Voile, tchador ou foulard ? », *Les Carnets du Cediscor*, 3 /1995).

<sup>22</sup> « Un triangle impossible ? Les syndicats enseignants, la laïcité scolaire et l'islam en France 1968-2004 », à paraître dans la revue *Recherches et éducation*.

caractérisent l'arrivée du nouveau principal Ernest Chénrière à la rentrée 1987 ne sont ainsi vues qu'au travers de sources archivistiques institutionnelles et du témoignage de l'intéressé, sans que soit interrogée la réalité de leur mise en œuvre, et alors même que les auteurs pointent la contestation dès le mois de décembre, des méthodes du chef d'établissement par les personnels. L'écart entre le formel et le réel, dont Viviane Isambert-Jamati a fait la démonstration en matière de curriculum, déborde pourtant largement ce domaine dans l'éducation.

D'une façon générale l'ouvrage présente un principal plutôt victimaire, insistant sur l'hostilité à son égard des enseignants du collège, de la municipalité dirigée par le socialiste Jean Anciant, et des militants de la gauche locale. C'est mettre de côté la probable instrumentalisation de l'affaire (pour ne pas dire sa création) par le principal, en vue d'une carrière politique déjà en projet et dont « le foulard » sera le fonds de commerce<sup>23</sup>.

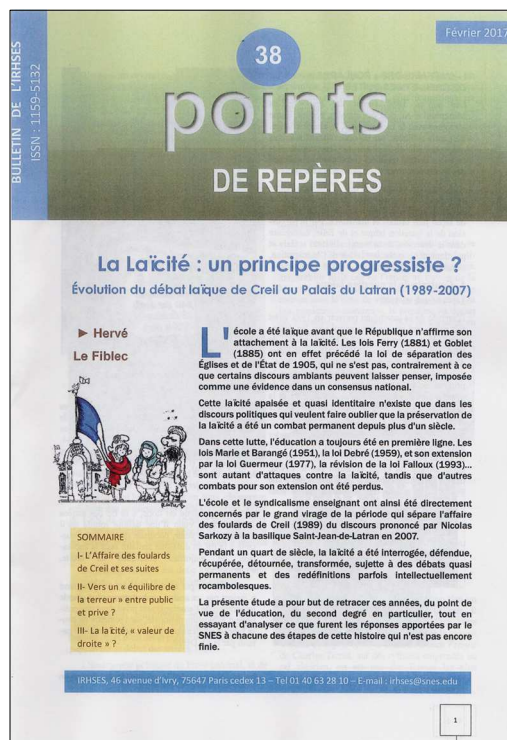
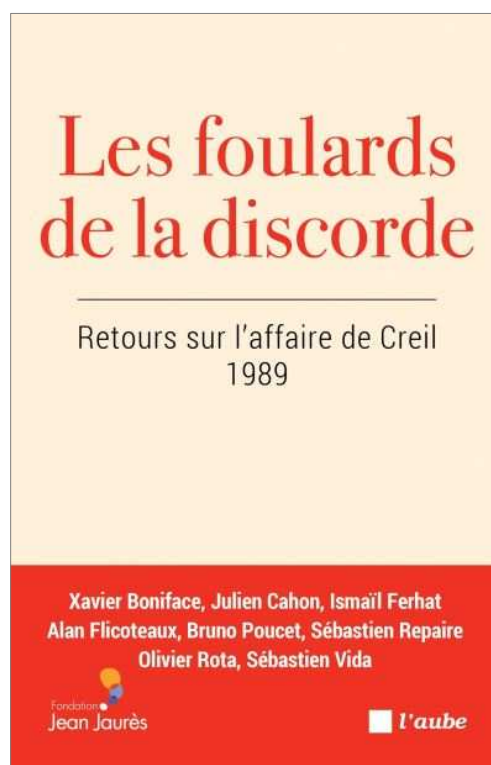
Le véritable point aveugle de l'ouvrage est ce qui, pourtant, est le véritable tournant politique consécutif à l'affaire de Creil : l'appropriation par la droite, d'abord, puis par l'extrême-droite, de la rhétorique laïque, à rebours d'un siècle d'identification du projet laïc à la gauche politique et syndicale<sup>24</sup>.

Si on ne peut donc qu'inviter à la lecture de cet ouvrage, qui apporte à la compréhension de l'événement et de ses implications par rapport au multiculturalisme, au statut de la femme, au rôle des médias et de certains intellectuels, il faut le prendre avec les précautions auxquelles I. Ferhat appelle lui-même d'emblée, en précisant qu'il « prétend moins apporter des réponses définitives qu'interroger ».

Alain Dalançon, Hervé Le Fiblec

À lire sur le même sujet « La Laïcité, un principe progressiste ? Évolution du débat laïque de Creil au Palais du Latran (1989-2007), *Points de repères*, revue de l'IRHSES, n°38, février 2017 (en ligne [http://irhses.snes.edu/IMG/pdf/pdr\\_38\\_laicite\\_mise\\_en\\_page.compressed.pdf](http://irhses.snes.edu/IMG/pdf/pdr_38_laicite_mise_en_page.compressed.pdf))

<sup>23</sup> Rappelons qu'une proposition de loi que, député RPR, il dépose en novembre 1996 propose rien moins que la pénalisation du port du foulard.



<sup>24</sup> Jacqueline Lalouette « Anticléricalisme et laïcité » in J.J. Backer et G.Candar (dir), *Histoire des gauches en France, tome 2 -XXè siècle : à l'épreuve de l'histoire*, La découverte, 2005.

## JOURNÉES DU MAITRON 3,4 décembre 2019

Nouveau Campus Condorcet qui accueille désormais le Centre d'histoire sociale des Mondes contemporains, Amphithéâtre du Bâtiment des colloques (1er étage) (M° Front populaire - ligne 12 - sortie 3, Av. Waldeck Rochet)

### Mardi 3 décembre

9h30-12h30 – Réunion et formation destinée aux auteurs – Rédaction et mise en forme des notices du dictionnaire, usages du site Maitron

Merci de nous signaler votre présence à cette matinée par mail à l'adresse : info@maitron.org

14h00-17h00 – Demi-journée d'étude

« Quand le privé est biographique ! Étudier et dire le personnel et l'intime dans les trajectoires militantes »

Introduction par Paul Boulland

Rachel Mazuy, "Les sources de l'intime : enjeux et problèmes. Réflexions à partir de quelques cas (Jean-Richard et Marguerite Bloch, Mela Muter et Raymond Lefebvre, Marcel Willard, Louis Sellier)"

Marianne Enckell, "Les compagnes, des femmes sans têtes ? Retour sur la part des femmes dans le corpus des militant-e-s libertaires"

Benoît Kermoal, "Militer à quatre mains : les traces de l'intime dans l'action syndicale et politique du couple Rollo "

Claude Penetier, "Les dernières lettres de fusillés de l'Occupation (1940-1944) : sources biographiques, fenêtres sur l'intime et documents du for privé"

### Mercredi 4 décembre

9h30 – Accueil 10h – Assemblée générale des AAM et du réseau Maitron

► Un an après le lancement du nouveau site Maitron-en-ligne : bilan et perspectives, nouveautés du site (Recherche avancée, nouvelles modalités de navigation, etc.)

► Les activités en région et au sein du réseau Maitron

► Les chantiers en cours (Commune, Ouvriers du livre, 6e période)

11h30 – Julien Lucchini - "Celles et ceux", une nouvelle collection pour de nouveaux regards sur le Maitron, en présence des auteurs des premiers ouvrages (sous réserve) : Laurence De Cock, Mathilde Larrère, Nicolas Kssis-Martov

12h30 – Déjeuner

14h00 – Table ronde "Enseigner avec le Maitron : expériences pédagogiques" avec notamment la participation de Mathieu de Oliveira, François Prigent, Paul Boulland

15h30 – Cédric Maurin, "Les candidatures ouvrières de 1848 : point de départ pour un enrichissement de la première période Maitron ?"

16h00 – Paul Boulland, "Construire une sociobiographie de la Commission exécutive de la CGT (1975-1995). Un chantier collectif et ses perspectives pour la 6e période du dictionnaire"

17h – Remise du prix Jean Maitron

17h30 – Cocktail offert par l'UNSA-Education

**N'oubliez pas de renouveler  
votre cotisation pour l'année scolaire  
2019-2020**

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement :

NOM : .....

Prénom : .....

S1, S2 ou S3 de : .....

adresse postale : .....

.....

.....

Mail : .....

### COTISATIONS

	normale	soutien
Individuel :	20€	40€
S1 :	20€	40€
S2 :	40€	80€
S3 :	125€	200€

Association,

ou syndicat : 60€ 120€

Adressez votre chèque à IRHSES :

46 avenue d'Ivry, 75647, Paris, cedex 13